



TITRE PROFESSIONNEL D'AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS



OBJECTIFS

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment ;
- effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment ;
- effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment ;
- effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment ;
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment ;
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment ;
- effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment ;
- effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

CONTENU

- Accueil formation - Bilans formations
- Communication technique : lecture de plans et

technologie du métier

Bloc 1 : maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- Module 1 : maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Module 2 : maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Module 3 : maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Module 4 : maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Bloc 2 : maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- Module 5 : maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Module 6 : maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Module 7 : maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Bloc 3 : maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- Module 8 : maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtiment
- Module 9 : maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
- Module 10 : maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

PRÉ-REQUIS



Niveau scolaire de 3eme - Validation sous réserve de la réussite des tests de positionnement français, mathématiques et lecture de plan - Tests en fonction du niveau scolaire du candidat - Première expérience souhaitée dans le secteur du bâtiment.

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

1080 heures,

A préciser après positionnement individuel.

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et Sorties Permanentes

MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien
individuel

Après tests de positionnement

TARIF

10500 euros coût maximum de la formation

Si formation en apprentissage : tarif selon les coûts contrats établis par France compétences

Individualisation du parcours, possibilité d'un tarif et d'une durée adaptée à votre projet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

CPF

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP,...)

SERVICE VALIDEUR

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 3

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen
Epreuve orale avec un jury
Dossier professionnel
La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

--

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification > RNCP 35510

LE + DE FORMATION

Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants



Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-Bâtiment, Le GRETA DE GRENOBLE s'engage à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.





POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux,

Agent de maintenance multi techniques immobilières,

Agent polyvalent d'entretien,

Contacts

Agent polyvalent du service de maintenance,

Factotum,

GRETA GRENOBLE

Ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments,

Ouvrier qualifié de maintenance dans l'hôtellerie

**Centre Permanent du Bâtiment
de plein air**

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Construction

Découvrez toutes les formations

<https://www.onisep.fr/>

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2024

TAUX DE RÉUSSITE

90% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

95% de nos stagiaires sont satisfaits

Mise à jour le 13 Mars 2025

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

80% après 6 mois

TAUX D'INSERTION DANS LE DOMAINE

80% après 6 mois

